



Élection présidentielle - 2^{ème} tour

Le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 7 mai. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Vous devez vous munir obligatoirement de votre pièce d'identité afin de pouvoir voter.

- les bureaux 1 et 2 se situent dans la salle du conseil de la mairie, rue de la Halte (entrée face à la boulangerie).

- les bureaux 3 et 4 se situent dans la salle scène du Point 21 au 21 rue du Point du Jour.



Conseil des Sages - Appel à candidature

Le Conseil des Sages est une instance de réflexions et de propositions. Par ses avis et ses études, il éclairera le Conseil Municipal de Laillé sur les différents projets intéressant la commune.

Pour garantir un Conseil des Sages le plus représentatif de la population et le plus neutre possible, plusieurs critères ont été déterminés : un âge minimum de 60 ans, la parité femme/homme, un équilibre des âges, une représentativité géographique, une diversité socioprofessionnelle, une absence d'activités professionnelles, le non cumul au sein d'une instance représentative (groupe de travail,

comité de pilotage...), habiter Laillé, être inscrit sur les listes électorales et ne pas être élu ou anciennement élu au conseil municipal ...

Vous voulez être candidat pour intégrer le Conseil des Sages ?

Pour cela envoyez-nous les informations suivantes (nom, prénom, adresse, année de naissance, téléphone et activité(s) professionnelle(s) exercée(s)) avant le 1^{er} juin et adressez-le :

- par courrier à la mairie rue de la Halte BP7 35890 Laillé,
- par courriel contact@laillé.fr,
- à l'accueil de la mairie.



Semaine Européenne du Développement Durable

La Semaine Européenne du Développement Durable a pour but d'encourager et de faire connaître les activités de promotion et les objectifs de développement durable dans toute l'Europe.

La commune de Laillé participe à cet évènement **du 5 au 10 juin**.

- Mardi 6 et jeudi 8 juin

« Les p'tits croqueurs de livres » autour du développement durable pour les 0-3 ans à 9h30 à la médiathèque, gratuit.

- Mercredi 7 juin

Balade « faune et flore » accompagnée d'un naturaliste de la LPO, rendez-vous à la mairie à 14h30.

- Jeudi 8 juin

Projection du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent à 20h30 à l'Archipel, gratuit.

- Samedi 10 juin

Venez découvrir place de la mairie des animations développement durable de 9h30 à 13h30.



Agenda

• 8 mai - 11h

Anciens combattants - Commémoration Monument aux morts

• 9 mai - 13h30

USL Pétanque - Concours - Terrain stabilisé

• 9 et 11 mai - 9h30

L'Intermed' - Atelier Eveil musical 0-3 ans Point 21

• 12 mai - 19h

Maison de l'Europe - « Accueil des migrants, les enjeux, les défis » - Archipel

• 13 mai - 10h

LPO - Randonnée - Départ place mairie

• 13 mai - 10h30

Maison des Jeunes - Présentation de l'été - à la Maison des Jeunes

• 13 mai - 11h

Challenge Zéro Déchet - Réunion - Point 21

• 15 mai - 14h à 16h

L'intermed - Atelier informatique - Point 21

• 17 mai - 18h30

Méli-Mélo - Présentation de l'été - à l'ALSH

• 20 et 21 mai - 10h à 18h

4^{èmes} rencontres artistiques - Ligue Ouest de la Fédération des Clubs de la Défense - Archipel

• 20 mai - 10h et 11h

Douzémois - Ma Forêt - Point 21

• 20 mai - 13h30

VC Laillé - Randonnée VTT - Départ Archipel

• 21 mai - 7h30

VC Laillé - Randonnée VTT - Départ Archipel

• 29 mai - 14h à 16h

L'intermed - Atelier informatique - Point 21

• 31 mai - 17h à 17h45

L'intermed - Lecture potager 3-6 ans - Point 21

Guichet unique - Facturation

À partir de mai 2017, les familles des enfants accueillis à Méli-Mélo, sans inscription au préalable, seront facturées le double de leur tarification habituelle. Nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire pour des raisons de sécurité et de législation.

Il vous est désormais possible de régler vos factures avec des chèques ANCV (ALSH) et CESU 3-12 ans (ALSH et garderie), sous réserve des mentions restrictives indiquées sur ceux-ci. Aucun remboursement n'est possible. Nous vous conseillons donc de faire l'appoint.

Maison des jeunes

• **Samedi 13 mai - 10h30 et 12h - Réunion de présentation un « été différent » à la maison des jeunes à la Maison des Jeunes (point 21)**

Comment va s'organiser l'été à la MJ de Laillé ? Qu'est-ce que le dispositif d'un « été différent » ?

C'est le moment de venir pêcher toutes les informations concernant les grandes vacances : activités, sorties, séjours, mini-camps, chantiers... À ne pas manquer autant pour les jeunes que pour les parents !

Méli-Mélo

• **Mercredi 17 mai - 18h30 - Réunion d'information sur les animations de l'été à Méli-Mélo**

L'accueil de loisirs 3-11 ans vous accueille pour les vacances d'été du 10 juillet au 4 août et du 21 au 31 août 2017.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'inscrire vos enfants avec les fiches de réservations (Méli-Mélo et Passerelle), disponible à partir du 29 mai à Méli-Mélo, sur le site internet de la commune ou en mairie :

- Du 29 mai au 24 juin pour le mois de juillet
- Du 29 mai au 8 juillet pour le mois d'août

Pour les mini-camps, il est nécessaire de préinscrire vos enfants avec la fiche de préinscription disponible à partir du 17 mai à Méli-Mélo, sur le site internet de la commune ou en mairie et de la retourner au Guichet unique au plus tard le 31 mai 2017.

Prévention routière

Toutes les deux heures en France, un enfant est victime de la route. Chaque année, la route blesse, handicape ou tue beaucoup trop de jeunes, plongeant des familles entières dans le désespoir. Avec 4 133 enfants victimes d'accidents de la circulation, ce lourd tribut reste malheureusement inchangé depuis 10 ans.

Deux conseils :

- 1 - Installez vos enfants de moins de 10 ans dans un rehausseur, à l'arrière du véhicule et attachez-le !
- 2 - Ceux ayant plus de 10 ans doivent être aussi attachés. Ils peuvent être assis à l'avant comme à l'arrière (à nuancer selon sa taille).

Des animations à l'Intermed'

• **Les p'tits croqueurs de livres** - Séances de lecture animées pour les enfants de 0 à 3 ans. Rendez-vous les 9 et 11 mai à 9h30 sur inscription.

• **Les ateliers informatiques** - Lundi 15 et lundi 29 mai de 14h à 16h : prendre en main son ordinateur, organiser ses fichiers, découvrir et utiliser les logiciels de bureautique... Vous pouvez venir avec votre ordinateur ou votre tablette.

• **Fermeture de la médiathèque** - Elle sera fermée le samedi 27 et le dimanche 28 mai 2017.

• **Tapis de lecture autour du potager** - Par l'association Histoires de grandir. Pour les enfants de 3 à 6 ans, le mercredi 31 mai à 17 heures. Sur inscription.

• **Café tricot** - Venez découvrir ou faire partager votre passion du tricot, prochain rendez-vous le mercredi 7 juin de 14h à 18h. Renseignements à l'Intermed'.

Troc'livre

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, le service AEJP et la médiathèque s'associent. Le troc'livre vous permet de lire de nouveaux titres.

• À la médiathèque, l'opération commence à partir du 30 mai. Vous pouvez déposer un livre et recevez un bon pour venir choisir un autre livre le samedi 10 juin. Opération tout public.

• Pour les enfants des écoles publiques et privée, ils peuvent déposer un ou deux livres par enfants du mardi 6 au jeudi 8 juin. Un bon leur est également remis pour retirer un livre le vendredi 9 juin.

Douzémois n°6, Ma Forêt

• **Samedi 20 mai - 10h et 11h - Ma Forêt / Compagnie Charabia - Performance vocale pour les tout-petits de 6 mois à 4 ans**

Ma forêt, magique et mystérieuse, peuplée d'oiseaux et d'animaux. On peut y entendre le craquement léger des feuilles sous les pas, le murmure du vent, le dialogue enjoué des oiseaux, le crissement des insectes, le mugissement de grosses bêtes... De l'aube aux portes de la nuit, elle révèle toute la richesse de ses couleurs sonores, un lieu où l'imaginaire se débride et où l'environnement végétal se balbutie comme un éveil au langage. Dans Ma forêt, on chemine à travers les productions de sons et les textures sonores des voix de Mathilde Lechat et Mélanie Panaget, qui appuient ici leur imaginaire vocal sur leur pratique de la musique contemporaine et de la musique improvisée, pour un voyage drôle et poétique.

Point 21 - Tarifs : 6/3 euros - Places limitées.
Réservations en mairie : 02.99.42.57.10.



École Léonard de Vinci

• **Vendredi 12 mai - Cross parrainé pour Loisirs Pluriel à partir de 9h - au terrain des sports de Laillé**

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité et à la sensibilisation à la différence, les élèves de huit classes de l'école Léonard De Vinci se mobilisent sous la forme d'un cross parrainé au bénéfice de l'association Loisirs Pluriel Rennes, qui organise l'accueil en centre de loisirs des enfants en situation de handicap avec des enfants valides.

Les élèves devront courir pendant un temps donné et ils tenteront de faire le maximum de tours de 250 m. Le cross se déroulera le vendredi 12 mai au terrain des sports de Laillé.

Les jours suivants, les parrains des coureurs pourront verser leur participation financière selon le forfait par tour, qu'ils auront choisi. La somme récoltée sera versée à l'association Loisirs Pluriel Rennes pour aider à financer du matériel adapté et des animations très coûteuses (céramique, poney, tir à l'arc...)

Les parents d'élèves et représentants de la mairie de Laillé sont invités à venir encourager nos jeunes coureurs solidaires. Certains enfants porteurs de handicap, fréquentant Loisirs Pluriel seront présents au cross, accompagnés de leurs parents.

Véronique Moy



Associations

• **ACL Cours de cuisine**

• **Mercredi 17 mai - 19h et 21h30 - « Salades Gourmandes Vitalité » dans la cuisine de l'Archipel**

Un mercredi par mois, Nathalie Joinis propose un atelier culinaire pour adultes, cuisine saine et équilibrée. Si cela vous met l'eau à la bouche, dépêchez-vous de réserver votre place au 06.07.52.18.37.

• **L'ACL Théâtre présente**

• **Vendredi 2 et samedi 3 juin - à 20h - Archipel**

Le prochain spectacle des Alphabouilles (théâtre des 7-17 ans) se déroulera le vendredi 2 et samedi 3 juin. Chaque groupe présentera une pièce d'une durée d'environ 20 min. Début des représentations à 20h. Tarif : 5 € (gratuit jusqu'à 12 ans).

• **Comité des fêtes - Vide grenier**

• **Dimanche 4 juin - à partir de 6h - bourg de Laillé**

Les exposants (particulier uniquement) seront accueillis à partir de 6h. Le prix est de 1.50 € le mètre linéaire. La limite maximum est de 5 mètres par personne. Il n'y a pas de réservation. Le règlement est consultable à l'accueil de la mairie.

Le comité des fêtes de Laillé

• **Bol d'air de Laillé**

Le Bol d'air de Laillé se déroulera le **samedi 17 juin**. C'est un moment de convivialité à partager. Vous pouvez venir courir ou nous donner un coup de main pour une heure ou deux. Nous manquons de bénévoles !

Laissez vos coordonnées au 02.99.42.54.68, je me ferai un plaisir de vous rappeler. Merci d'avance

Thierry Guillemot

Président de la section Courir à Laillé

• **Gym Laillé**

• **Mardi 27 juin - 20h15 - Séance d'essai gratuite - salle Nougaro 2 de l'Archipel**

Préparez dès maintenant votre rentrée sportive ! Si vous le souhaitez, nous vous proposons d'assister gratuitement à notre séance du 27 juin, salle Nougaro 2 de l'Archipel à 20 h 15, afin de découvrir le contenu de notre cours.

Nathalie Pressard, présidente
gymlaillé@gmail.com

Classes 7

La fête des classes 7 aura lieu le **samedi 9 septembre 2017** à l'archipel de Laillé.

Renseignements auprès de Valérie Larue 06.70.65.42.64



Rennes Métropole

• **Métro - station Gares fermée**

Fermeture de la station métro Gares du 15 mai au 31 août 2017

Pour intégrer la station de métro Gares au futur pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare, difficile d'éviter la fermeture. Trois mois et demi seront nécessaires pour réaliser les travaux, soit du 15 mai au 31 août.

Pour les usagers du métro, deux solutions :

- descendre à la station Charles de Gaulle et rejoindre la gare à pied en moins de 10 minutes (500 mètres de marche)
- utiliser les lignes de bus du réseau STAR.

Les lignes de bus régulières C1-C2 et 11 verront leur itinéraire dévié par le cours des Alliés pour assurer une liaison continue avec la station de métro « Charles de Gaulle ». Ces lignes continueront de desservir l'arrêt de bus « Gares » comme actuellement au niveau du parvis Nord.

Les nouveaux arrêts de bus créés sur le cours des Alliés seront positionnés au plus près de la sortie de la station Charles de Gaulle pour faciliter la correspondance.

Une navette bus « Gare<->Charles de Gaulle » renforcera cette offre de transport sur certaines périodes de la journée pour maintenir une fréquence de passage toutes les 5 à 10 minutes du matin au soir.

L'actualité continue !

Restez informé des actualités lailléennes, en vous abonnant à la newsletter de la commune. Rien de plus simple, il vous suffit d'inscrire votre courriel sur cette page internet : <http://www.laille.fr/-La-lettre-d-information,90-.html>.

Contacts utiles

CDAS

1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne

- Prendre rendez-vous au 02 99 41 19 19
- Permanences : Espace Auréa de Bruz rue des Planches

CAF

Cours des Alliés
35000 Rennes

- Accueil des allocataires uniquement sur rendez-vous à prendre au 08 10 25 35 10
- Permanences CAF à la mairie de Guichen : tous les lundis de 9h à 12h. (hors vacances scolaires)

PAE

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
07 50 84 53 14

bruz@pae-sud-rennes.fr
ou 1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
02 99 41 33 34
chartres@pae-sud-rennes.fr

- Permanences en mairie de Laillé tous les lundis de 15h à 17h. (hors vacances scolaires)
- Inscription Pôle emploi au 3949

Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire (emploi, formation, logement, santé).

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 78 00 78
07 50 84 53 14
02 99 41 33 34

- Permanences du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Service déchets Rennes Métropole

0800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Bus STAR

Renseignements sur www.star.fr ou
09 70 821 800

- Agence commerciale 12 rue du Pré Botté à Rennes
- Dépositaire STAR Laillé Bar tabac PMU Le Pari 23 rue du Point du Jour (pour recharges cartes Korrigo et tickets).

CLIC Alliages Service d'information dans les domaines de la vie quotidienne destiné aux personnes âgées, handicapées.

2 bis mail de
Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
02 99 77 35 13
Ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

ASSIA Aide et service de soins à domicile

Espace Brocéliande
Chartres de Bretagne
02 99 77 12 77
www.assia-una.fr

ADMR Aide à domicile

36 rue de la Gare
35890 Bourg des
Comptes
02 99 52 19 31
guichen.asso@admr35.org
9h-12h et 14h-18h
lundi au vendredi

Autonomie services Service d'infirmiers à domicile

22 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 52 00 59

Action

**Propose de l'emploi
en local**

26 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 57 30 78
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi)

Relais emploi

**Association
intermédiaire
d'insertion emploi
pour une mise
à disposition de
personnel**

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 05 53 09

Action Domicile Services

**Associations
d'aide à domicile
pour des missions
durables (ménage,
repassage...)**

26 rue Commandant
Charcot 35580 Guichen
02.99.57.39.87
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après- midi

Conciliateur

Mme Loison
Permanences tous les
2^{ème} mardis du mois
de 9h à 11h, (hors
vacances scolaires)
Sans rendez-vous
Local derrière la poste
de Laillé

Pharmacies de garde

3237 (0,32€ ttc/min)

Infos pratiques

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 29 mai à 20h30 à la mairie.

Permanences maire et adjoints en mairie

Le maire reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Permanences adjoints de 10h à 12h :

Samedi 6 mai : Erwan Dugor
Samedi 13 mai : Christian Perreul
Samedi 20 mai : Patrick Le Mesle
Samedi 27 mai : Nelly Guingo
Samedi 3 juin : André Le Traon

Permanences Parlementaires

Permanences du député Jean-René Marsac à la mairie de Guichen ou à l'espace social Chorus de Maure de Bretagne sur rendez-vous au 02 99 72 12 16



Numéros d'urgences

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72
(Pouessel) : 06 03 95 10 22
Taxi : 06 12 41 22 22
Gendarmerie : 17
Samu : 15 - 112
Pompiers : 18 - 112
CGE : 0811 902 902
EDF (dépannage) : 0811 882 200
GDF (dépannage) : 0810 433 035
Centre antipoison : 02 99 59 22 22



Rédaction - Impression

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
communication@laille.fr

**Prochaine parution : samedi 3 juin
Dépôt des articles avant le lundi 29 mai**

La feuille info est diffusée sur le site internet de la commune : www.laille.fr

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.
Directeur de publication : Pascal Hervé
Imprimée en 500 exemplaires



Contact

Mairie de Laillé
rue de la Halte 35890 Laillé
02 99 42 57 10
contact@laille.fr



commune de Laillé